



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



LE DÉPARTEMENT



Projet de SERM de la grande aire urbaine de Chambéry Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays Savoyard

Juin 2024



La Région et ses partenaires ont fait part au ministre des Transports de leur souhait, par courriers datés d'avril dernier, de s'inscrire dans une démarche de Service Express Régional Métropolitain (SERM), dans la continuité des réflexions, des études et projets déjà engagés.

Pour la Région, les objectifs d'un développement équilibré d'Auvergne-Rhône-Alpes impliquent de considérer avec la même attention, avec la même priorité, sans exclusive aucune, les six projets de SERM.

Les partenaires ont pour ambition commune de développer en cohérence l'ensemble des composantes multimodales d'un SERM. Il s'agit en effet de faciliter pour nos concitoyens l'usage coordonné des différents modes : les dessertes ferroviaires, colonne vertébrale du SERM, les transports collectifs routiers à haut niveau de service, le covoiturage, les voies vélos et les services.

Le SERM est crucial pour lutter contre la congestion urbaine, favoriser un développement territorial équilibré et répondre aux défis du changement climatique, en cohérence avec les objectifs d'aménagement du territoire régional portés notamment par le SRADDET d'Auvergne-Rhône-Alpes et les documents locaux de planification, en particulier les SCOT.

A l'issue des réunions de concertation, pour lesquelles les représentants de l'Etat se sont fortement mobilisés, la Région et ses partenaires confirment leur volonté de s'engager dans la démarche de préfiguration, accompagnée par la Société des Grands Projets et les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires SNCF Réseau et Gares & Connexions.

Afin de permettre les sauts d'offre attendus, ces projets nécessiteront des financements très significatifs, notamment à moyen et long termes pour les investissements d'infrastructures, d'équipements et de matériel roulant, ainsi que pour l'exploitation des services.

Ils nécessiteront également une gouvernance adaptée pour bien articuler les maitrises d'ouvrage, garantir les interfaces entre les réseaux et les services, et assurer une bonne cohérence avec les stratégies d'aménagement.

Ces éléments seront au cœur du travail de préfiguration en vue de l'obtention du statut de SERM. C'est la raison pour laquelle, dès réception de votre accord pour le faire, les partenaires solliciteront la Société des Grands Projets, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions par le biais d'une convention.

Dans cette perspective, le présent document constitue le dossier « minute » présentant :

- **Les dynamiques du territoire**
- **Les offres multimodales et services existants**
- **Les intentions et ambitions partagées par les partenaires**
- **La proposition de périmètre**
- **Les modalités de gouvernance pour conduire la phase de préfiguration**

Sommaire

Préambule

I - Dynamiques territoriales

II - Composantes actuelles

Dessertes et services

Services aux voyageurs

III - Intentions communes

IV - Périmètre

V - Ambitions

Dessertes et services

Services aux voyageurs

VI - Gouvernance actuelle et enjeux

VII - Organisation de la mission de préfiguration

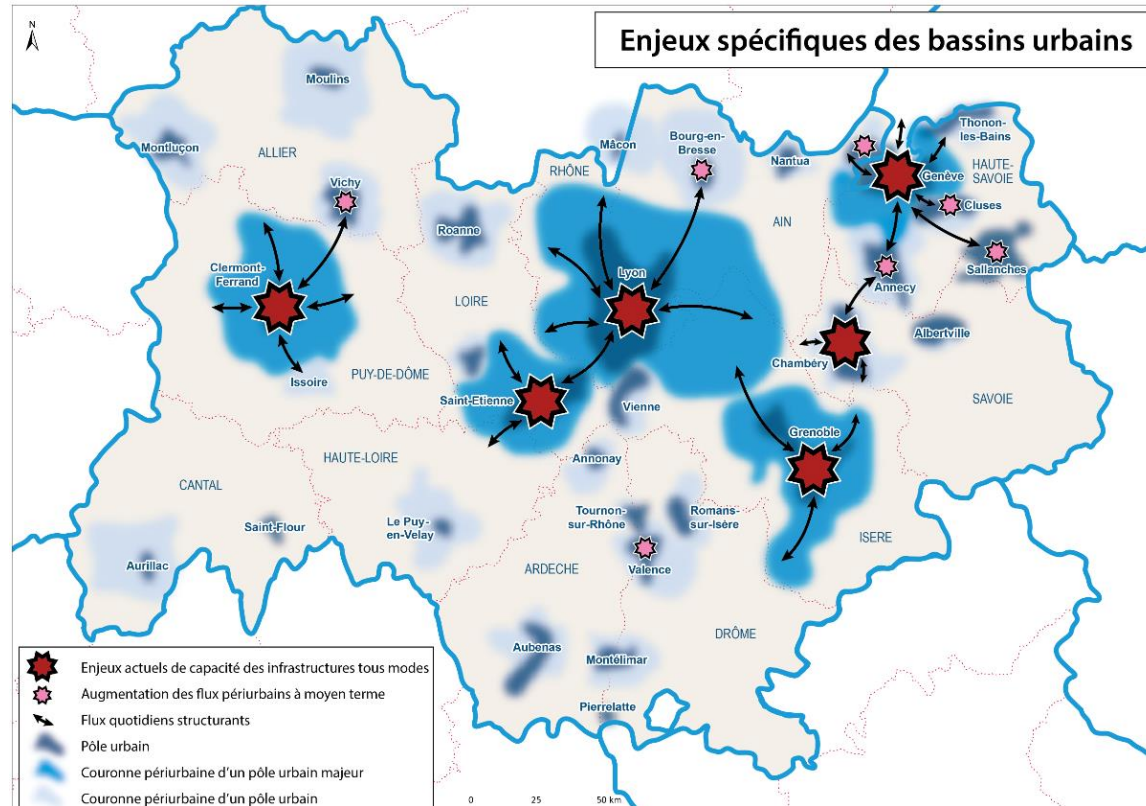
Annexe

- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays
Savoyard**

Préambule

SERM EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

6 grandes aires urbaines concernées



On ne part pas de rien :

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges...)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM...)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional

(population des communes à 10km d'une gare)

AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS

Avancement des réflexions par projet de SERM	COURT TERME				MOYEN TERME 2030-2035				LONG TERME			
	Niveau 1 à capacité d'infrastructure constante ou premiers aménagements				Nécessitant des premiers aménagements d'infrastructure pour plus de capacité				Phase de grands projets d'infrastructure			
	Programmation desserte ferroviaire cible	Programmation des besoins matériel ferroviaire	Programmation des infrastructures ferroviaires	Autres dessertes structurantes du SERM / volet intermodalité et accessibilité	Programmation desserte ferroviaire cible	Programmation des besoins matériel ferroviaire	Programmation des infrastructures ferroviaires	Autres dessertes structurantes du SERM / volet intermodalité et accessibilité	Programmation desserte ferroviaire cible	Programmation des besoins matériel ferroviaire	Programmation des infrastructures ferroviaires	Autres dessertes structurantes du SERM / volet intermodalité et accessibilité
SERM lyonnais	Plan de transport SA 2027 pour septembre 2024	En cours pour fin 2024		En cours EUP BHNS Lyon Trévoux Adaptation gares existantes/ ouvertures/ sécurisation PN: à lancer en 2024 ; réflexions tarifaires En cours : Rabattements/ P+R/ Vélo+TER	En cours pour 2024	Schéma directeur Matériel et Maintenance	Aménagements cœur de Nœud / quais / nouvelles voies	Faisabilité Tram Lyon Crémieu à lancer 2024 Volet abord PEM: à programmer	Au premier semestre 2024	Schéma directeur Matériel et Maintenance	Identification infra au premier semestre 2024 . Volet Gares à définir	Volet abords PEM: à programmer
SERM Grenoblois	14h Brignoud Volet RER N1 à lancer	Schéma directeur matériel et maintenance	Etudes et travaux en cours	Volet intermodalité Gares en cours d'études	Desserte heures pointes définie	Schéma directeur Matériel et Maintenance	Etudes en cours	A définir	Etudes schéma cible terminées	Schéma directeur Matériel et Maintenance	A programmer	A définir
SERM Clermontois	Etude commandée pour horizon 2027/2028	Schéma directeur Matériel et Maintenance Nouvel atelier SA 2026	à définir le cas échéant	A définir/ intégrer	Etude lancée, pour mi 2025	Schéma directeur Matériel et Maintenance	A lancer infra et gares suite études desserte	Volet abord PEM à définir	Etude lancée, pour mi 2025	Schéma directeur Matériel et Maintenance	A lancer infra et gares suite études desserte	Volet abord PEM à définir
SERM Saint Etienne Sud Loire	Plan de transport SA 2027 pour fin 2024 pour Lyon Saint Etienne Volet RER N1 à lancer	Schéma directeur matériel et maintenance pour fin 2024 Ouverture Gare Nouvel atelier SA 2026	à définir le cas échéant	Abords gares AVP à lancer	En cours	En cours / lien avec Schéma directeur matériel	Identification en cours	A définir/ lancer	En cours	En cours / lien avec Schéma directeur matériel	Identification en cours	A définir/ lancer
SERM Chambéry - Métropole Savoie	Etude schéma cible Volet RER N1 à lancer	Schéma directeur Matériel et Maintenance	à définir le cas échéant	A définir	Etude schéma cible	Schéma directeur Matériel et Maintenance	Nouvelles Gares etudes en cours Identification infra à consolider	A définir Abords de gares : EP à lancer	Etude schéma cible	Schéma directeur Matériel et Maintenance	Nouvelles Gares etudes en cours Identification infra à consolider	A définir Abords de gares : EP à lancer
SERM Léman Express	Mise en service décembre 2019	Etude LEX III	Travaux CEVA livré en décembre 2019	Tarifification zonale en place; volet PEM Livré	Etudes Extensions de Léman Express à définir et lancer	Etude LEX III	En cours Vallée Arve A lancer nouvelles Gares et modernisation infra	Complément à définir	Etude Grand Genève 2050 A compléter		Première approche en cours pour 2050	

à lancer

en cours / terminé

- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays
Savoyard**

Dynamiques territoriales

La grande aire urbaine de Chambéry Métropole Savoie : Caractéristiques du territoire

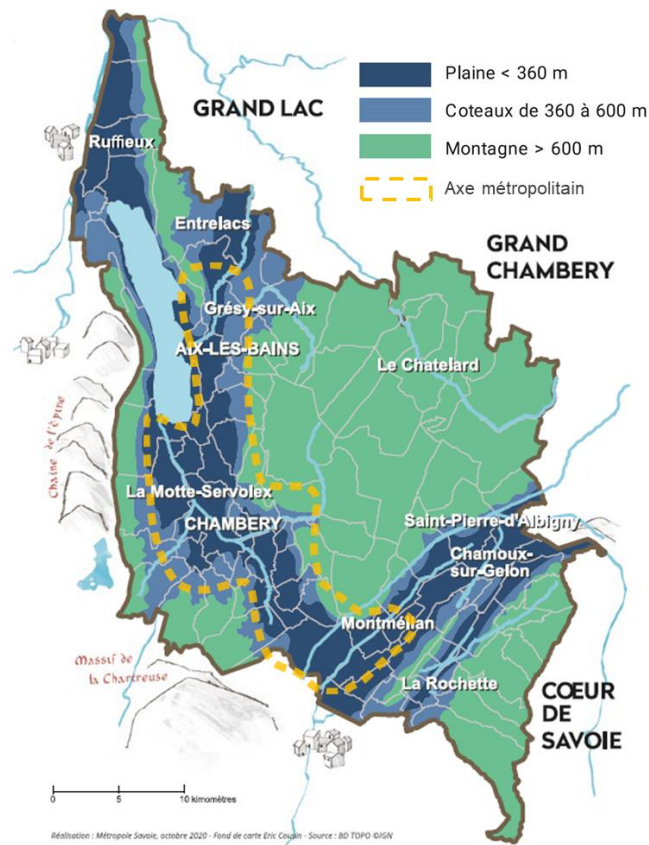
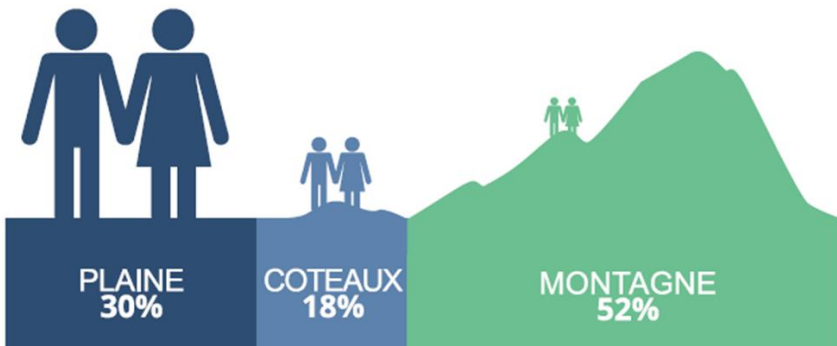
Métropole Savoie, un territoire à la géographie contrastée

Le secteur de plaine qui concentre une forte proportion des enjeux du développement urbain

81%
528 hab/km²

14%
149 hab/km²

5%
19 hab/km²



- ▷ Un territoire de 1200 km²
- ▷ 256 000 habitants
- ▷ 105 300 emplois
- ▷ Une organisation spatiale marquée par sa topographie
- ▷ 107 communes
- ▷ Un axe métropolitain qui concentre les enjeux de développement urbain, situé dans le secteur de plaine fortement impacté par des contraintes environnementales qui influencent les conditions de son aménagement.

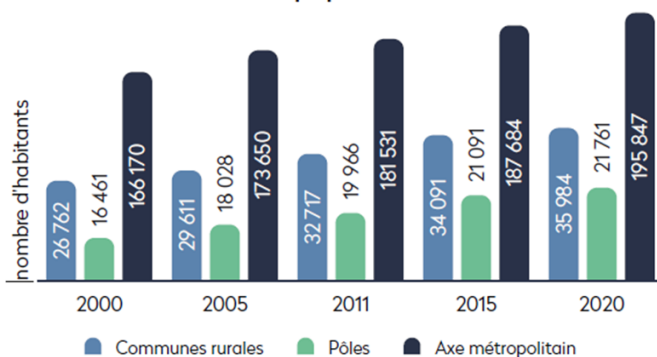
La grande aire urbaine de Chambéry Métropole Savoie : Dynamique territoriale

Métropole Savoie, un territoire attractif

Une évolution démographique due essentiellement au solde migratoire

- ▷ 45 000 nouveaux habitants depuis 2000 : +1%/an depuis 2008
- ▷ 58% de la population du département
- ▷ 40% des nouveaux arrivants venant de la région et en dehors de la région ont entre 25 et 39 ans
- ▷ 75% de la croissance démographique alimentée par le solde migratoire : un poids révélateur de l'attractivité du territoire de Métropole Savoie depuis 15 ans

Évolution de la population 2000-2020

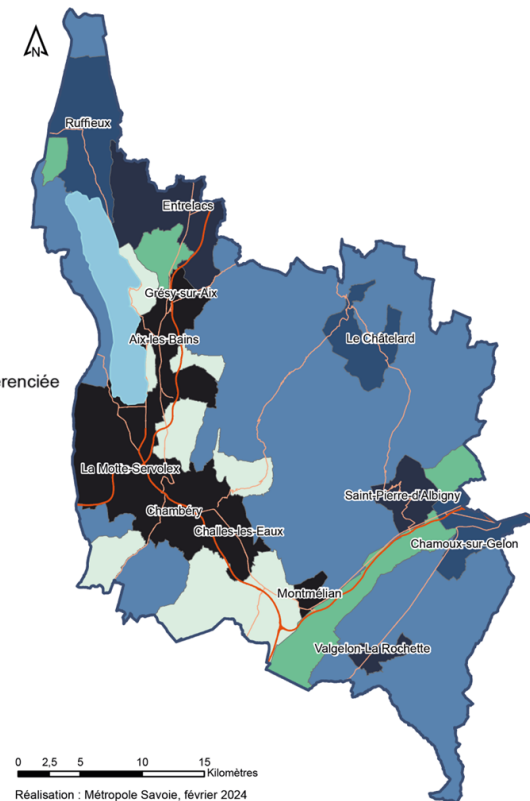
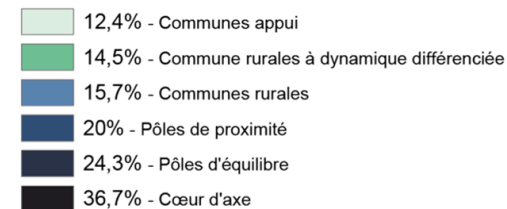


Métropole Savoie, un territoire d'emploi

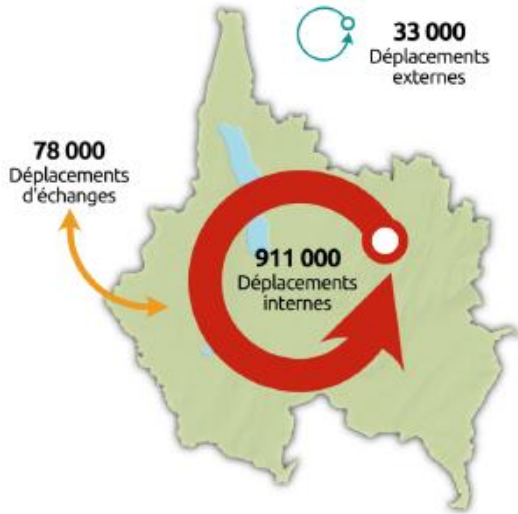
56% de l'emploi du département Une évolution rapide de la sociologie du territoire

- ▷ 1 emploi pour 2,3 habitants.
- ▷ Un taux d'évolution annuel de l'emploi de 5% par an depuis 2009.
- ▷ Un indice de concentration de l'emploi de 100,3.
→ il y a plus d'emplois que d'actifs occupés.
- ▷ 93 cadres pour 100 ouvriers en 2020, alors qu'ils étaient 67 en 2009.
- ▷ 82% des emplois sont concentrés sur les communes Cœur d'axe.

Part des actifs occupés de 15 ans et + travaillant sur leur commune de résidence en 2020



Répartition des 1 022 000 déplacements des habitants de 5 ans et plus

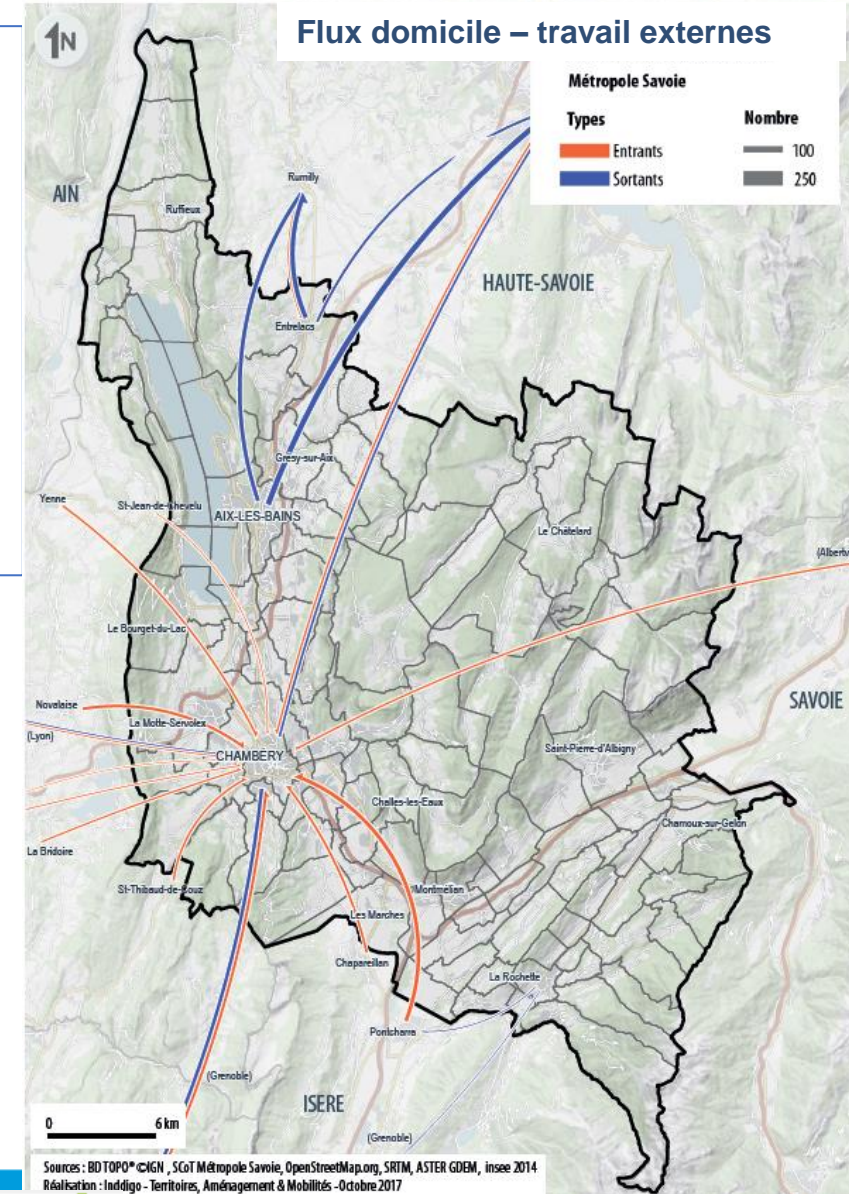


Source : EMC² MS-APS 2022

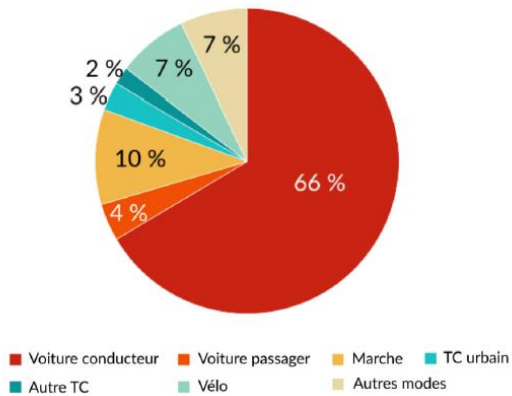
Enjeux des déplacements

- ▶ Un territoire autonome avec 89% des déplacements effectués par les habitants en interne au périmètre Métropole Savoie – Avant Pays Savoyard
- ▶ Un usage dominant de la voiture dans les déplacements des habitants, y compris pour le motif travail
- ▶ Un usage des transports collectifs deux fois plus important pour les flux d'échange, lié à un maillage ferroviaire existant avec les agglomérations voisines

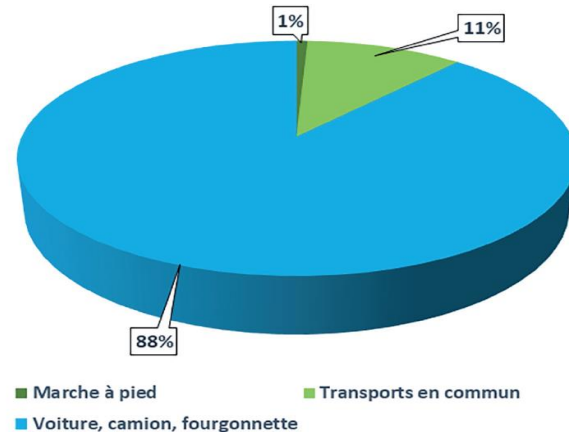
Poids des déplacements sur la grande aire urbaine et échanges avec les autres secteurs



Répartition modale pour le motif travail



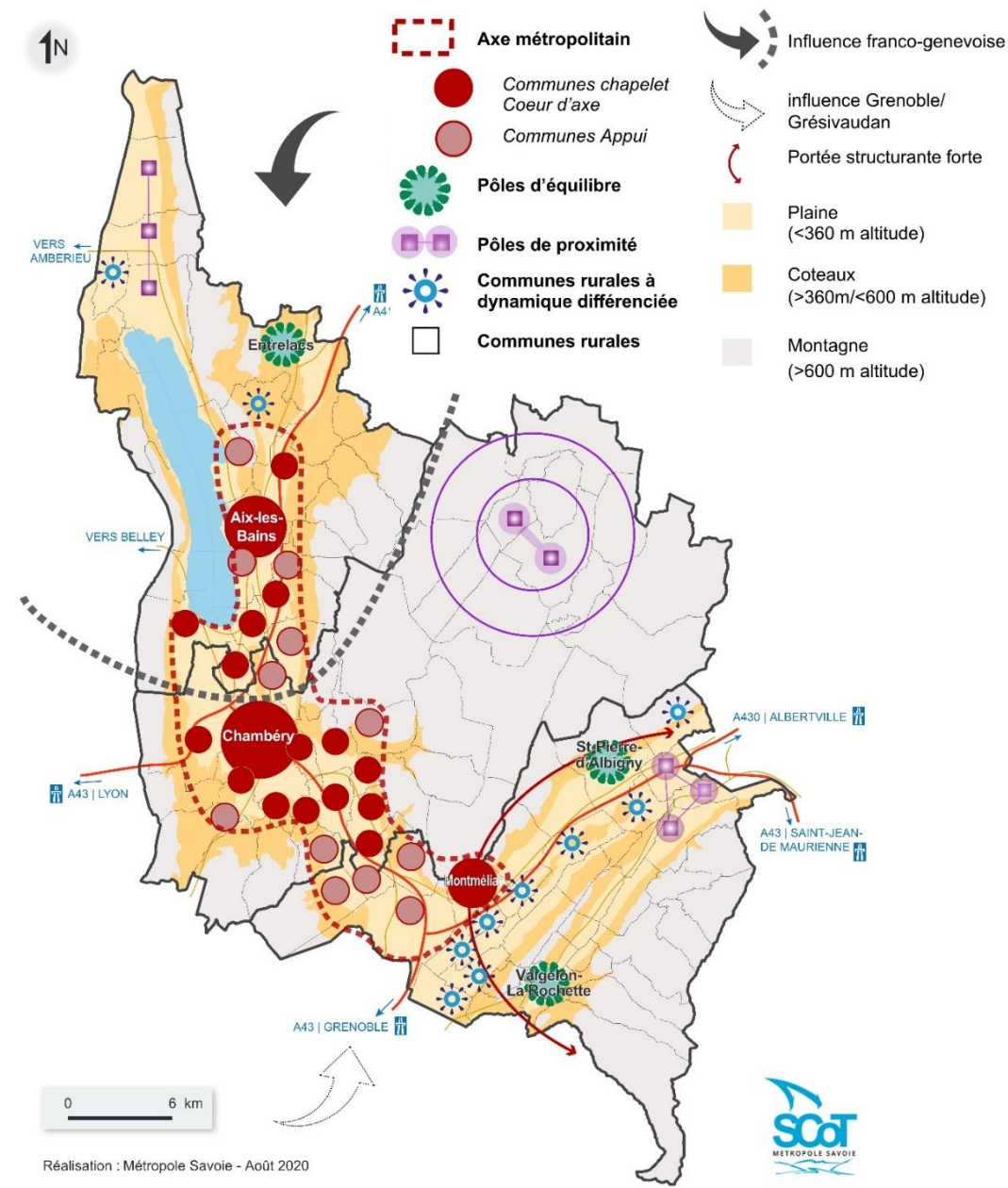
Part modale flux entrants / motif travail (source diagnostic SCoT Métropole Savoie)



(source Enquête mobilité Métropole Savoie – Avant-Pays savoyard 2022)

Armature territoriale

- ▷ Un développement hiérarchisé entre les différents pôles du territoire et profondément articulé aux enjeux de mobilité
- ▷ Un **axe métropolitain structurant**
 - 80% du développement attendu à 2040
 - Un besoin de 47 000 logements
 - Une offre de **mobilité multimodale renforcée** autour de l'axe ferroviaire en complémentarité avec les autres modes de transport
- ▷ Un **développement adapté à la situation géographique et l'accessibilité dans les autres polarités**
 - 20% du développement
 - Un besoin de 12 000 logements
 - Une offre de mobilité adaptée et appuyée sur un **principe de rabattement sur les pôles d'échanges multimodaux** connectés ou non à une offre ferroviaire



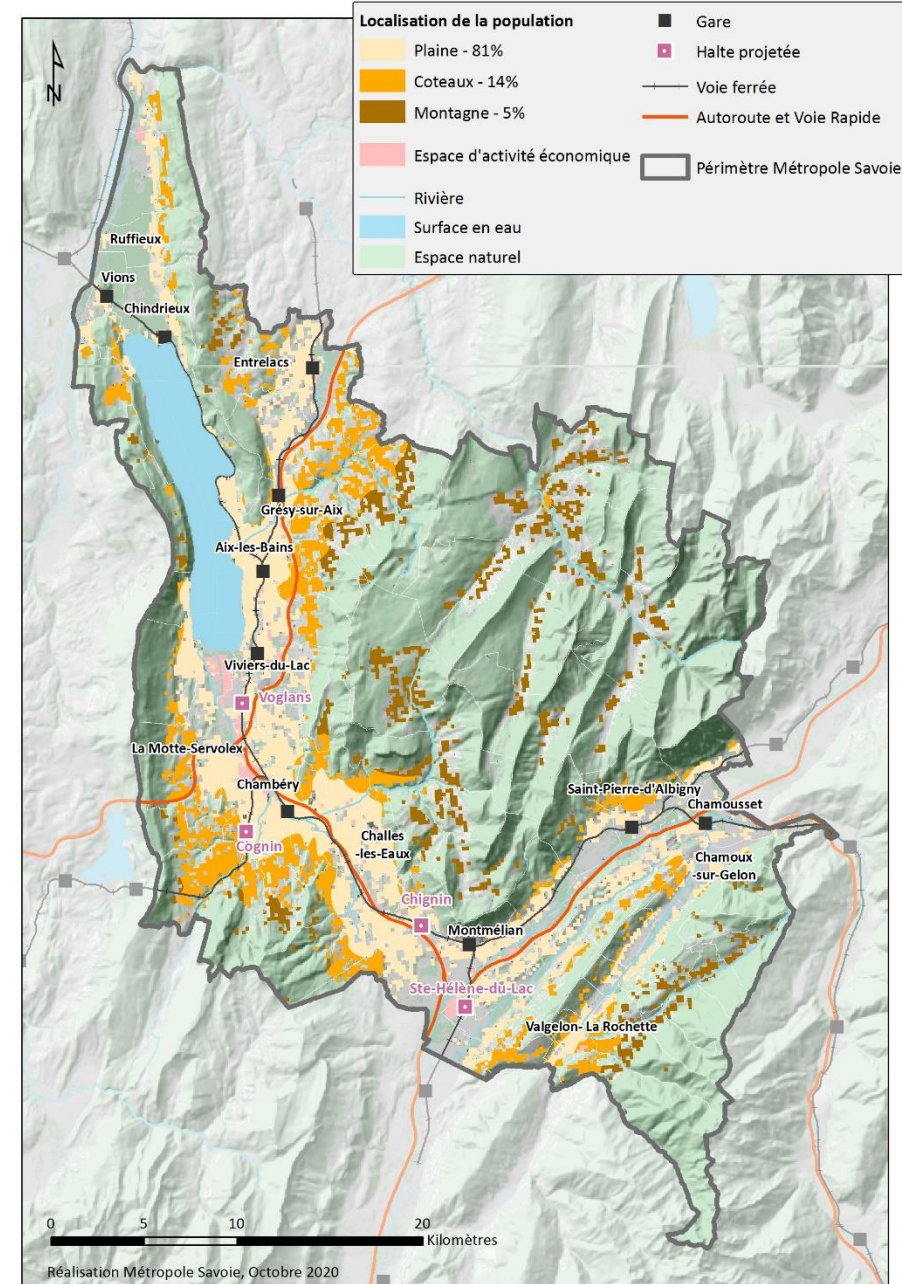
Armature territoriale & mobilité

Le pilier fondateur du projet d'aménagement du territoire Métropole Savoie consiste à **articuler développement, mobilité et transition écologique.**

L'organisation du territoire autour de l'axe métropolitain est notamment appuyée sur le fait que 70% de la croissance démographique potentielle et 63% de la croissance des emplois attendues à 2040 seront implantées à moins de 3 km d'une gare ou halte.

L'organisation territoriale est en conséquence intimement liée à l'offre de mobilité multimodale constituée de plusieurs composantes :

- ▷ **L'axe ferroviaire** qui irrigue le territoire dans le secteur de plaine le plus urbain mais très contraint
- ▷ **Le principe de multimodalité** en structurant et hiérarchisant les PEM existants et projetés autour des différentes offres (déploiement d'un service ferroviaire cadencé, réseaux de transports en commun urbain, modes actifs, offre de stationnement, co-voiturage, ...)



- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Anancy et Avant-Pays
Savoyard**

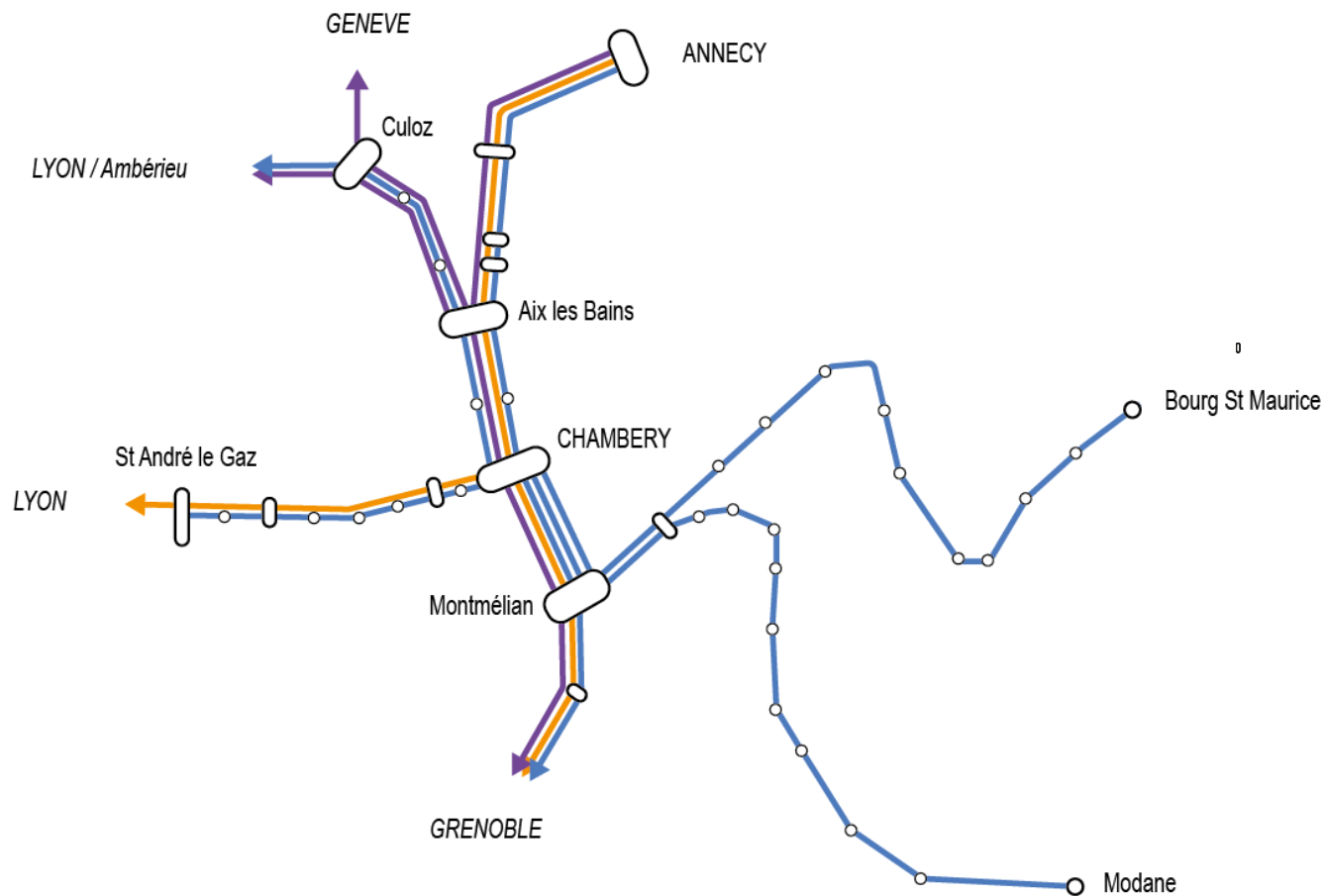
Composantes actuelles

Dessertes et services

Services aux voyageurs

Desserte et pôles d'échanges existants à l'échelle du SERM :

L'OFFRE FERROVIAIRE



Une étoile ferroviaire au cœur du système des mobilités locales

Avec une offre existant à la demi-heure en pointe sur deux branches de l'étoile, le long de l'axe majeur: Chambéry- Annecy et Chambéry Grenoble et de dessertes à l'heure vers les vallées de la Savoie, et un aller-retour pour la desserte de l'avant pays savoyard, soit 100 trains par jour. Cette offre est complétée par 90 trains de l'offre régionale vers Lyon, Genève, Valence.

10 gares et haltes forment les portes d'entrées actuelles du réseau.

L'offre ferroviaire périurbaine en pointe

- Chambéry-Annecy* : 2 trains / h
- Chambéry – Grenoble : 2 trains / h
- Chambéry – Modane : 1 train / h
- Chambéry – Bourg St Maurice : 1 train / h
- Chambéry – St André le Gaz : 1 aller-retour en pointe

100 trains

Une offre ferroviaire complète pour les destinations régionales Lyon/Genève /Valence - 90 trains

10 gares et haltes sur le périmètre de AU Métropole Savoie

Missions	Service annuel 2023 - JOB		
	Nb de trains par jour	Fréquence heure de pointe	Fréquence heure creuse
IC Lyon-Annecy	11	à l'heure dans le sens des flux	
IC Lyon-Aix	8		
IC Valence / Grenoble-Genève	12		
IC Lyon-Chambéry via Ambérieu	2		
MR Annecy-Grenoble-Valence	28	à l'heure	
MR Lyon-Chambéry via Saint-André-le-Gaz	29	à l'heure	à l'heure
PU Chambéry-Annecy*	13	à la 1/2h	à l'heure ou aux 2h
PU Chambéry-Modane	19	à l'heure	aux 2h
PU Chambéry-Bourg-Saint-Maurice	17	à l'heure	aux 2h
PU Chambéry-Grenoble	36	à la 1/2h	à l'heure
PU Chambéry-Bourgoin / SAG	4		
PU Chambéry-Ambérieu	11	à l'heure	
TOTAL	190		

*La durée avec l'offre Annecy-Valence

Desserte et pôles d'échanges existants à l'échelle du SERM :

L'OFFRE CARS REGION

L'offre Cars Région, un réseau maillé en étoile autour de Chambéry et Aix Les Bains

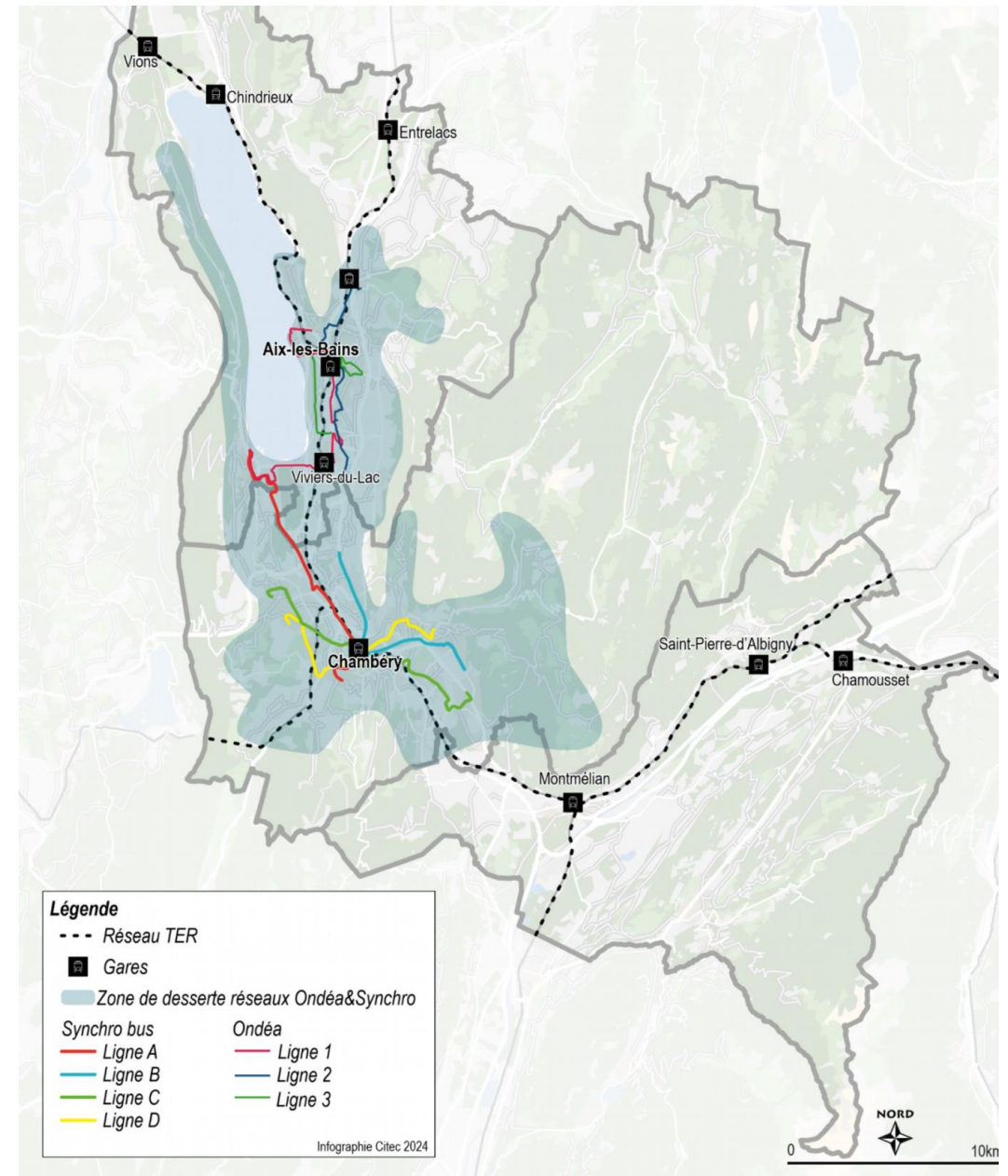
Assurent des liaisons en complémentarité avec l'offre ferroviaire, entre les pôles en périphérie et vers les grandes agglomérations.



Infrastructures de transports en commun

• Transports en commun urbains

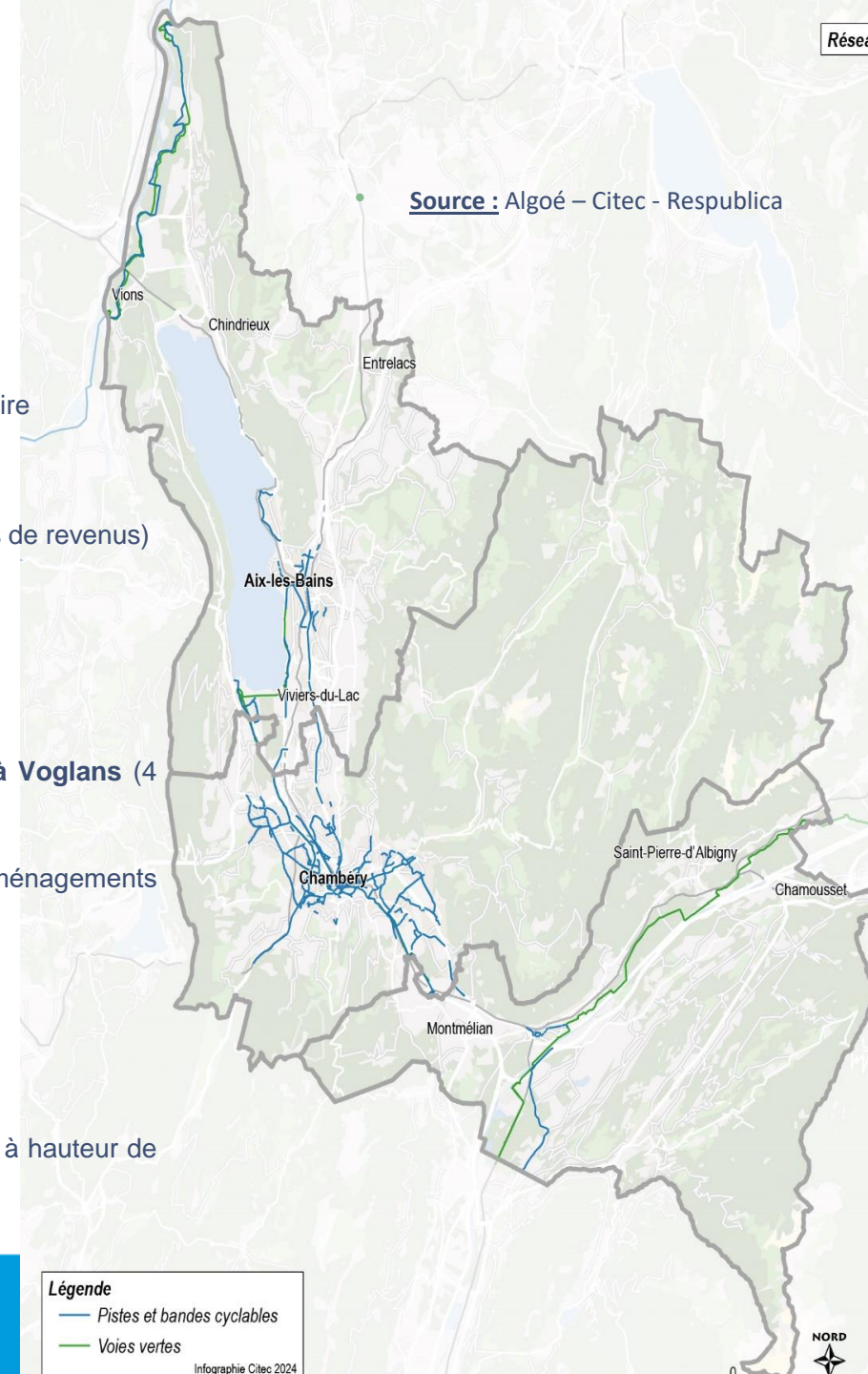
- Réseau **SYNCHRO** sur le territoire de Grand Chambéry incluant la desserte du massif des Bauges
 - 4 lignes principales : lignes CHRONOS
- Réseau **Ondéa** sur le territoire de Grand Lac
 - 3 lignes principales
- Cœur de Savoie :
 - Navette **Mont'Bus** à Montmélian.
 - Ligne régulière **Nav'Espace** entre le parc d'activités économiques Alpespace et la gare de Montmélian
- Transport à la Demande – **TAD** :
 - TAD Synchro Bus
 - TAD Cœur des Bauges
 - Service Flexo : Flexo dimanche soir + Desserte parcs d'activités de Bissy et de l'Erier
 - TAD Mobéa
 - TAD du Val Gelon (mercredi matin)



Infrastructures cyclables

- **Grand Chambéry**
 - Plus de **100 km** d'aménagements cyclables ; **9 itinéraires principaux** avec signalétique définis sur 55 km
 - Fréquentation cyclable : **+ 25 %** entre 2019 et 2022
 - **Vélostation** de Chambéry (+ antenne dans les Bauges) :
 - Location de vélos
 - Vélo-écoles, contrôles techniques, marquages bicycode, conseils pour la pratique du vélo
 - **500 places de consigne** en gare de Chambéry + **290 places** dans des abris à vélos répartis sur le territoire
 - **Synchro Vélobulle** (centre-ville de Chambéry et quartier du Biollay)
 - Transport spontané
 - Transport à la demande en porte à porte, réservé au moins 2 heures à l'avance
 - Aide à l'achat de vélo : **Chèque VAE** (jusqu'à 1 000 € pour un VAE ; 1 500 € pour un VAE cargo, sous conditions de revenus)
- **Grand Lac :**
 - **84km** d'aménagements cyclables (donnée 2021), dont 50km de réseau structurant
 - Schéma directeur cyclable adopté en 2021 : **+89km** de réseau structurant complémentaire projetés
 - **Vélodéa** (Aix les Bains) :
 - Location de vélos
 - Vélo-écoles, contrôles techniques, marquages bicycode, conseils pour la pratique du vélo
 - Stationnement : **consigne collective** en Gare SNCF d'Aix les Bains (45 places) ; **abris individuels à Voglans** (4 places) ; **abris individuels à Savoie Technolac** (10 places)
- **Cœur de Savoie :**
 - **75 km** d'aménagement cyclable (donnée 2021) ; Schéma directeur cyclable approuvé en 2021 avec 33 km d'aménagements structurant prévus d'ici 2030.
 - **Vélostation** Cœur de Savoie (Montmélian) : Service public de location de VAE
 - Stationnement : **3 consignes** :
 - Consigne TER à la gare de Montmélian (50 places)
 - Consigne Cœur de Savoie à la gare de Saint Pierre d'Albigny (20 places)
 - Consigne Cœur de Savoie sur l'aire de covoiturage de La Chavanne (10 places)
 - Aides à l'achat de vélos : jusqu'à 450 € pour un VAE et 600 € pour un VAE cargo, selon le revenu.
- **Plan Départemental Vélo** : le Département porte à 100% un itinéraire pour chacun des 7 territoires de Savoie et finance à hauteur de 30% les aménagements structurants.

Source : Algoé – Citec - Respublica



Légende
— Pistes et bandes cyclables
— Voies vertes

Infographie Citec 2024

Pratiques de mutualisation de la voiture

Covoiturage

Covoiturage organisé

- Plateforme **Mov'ici** de covoiturage de la Région, qui permet de chercher ou de proposer un trajet.
- Dispositif de **gratification pour les covoitureurs qui utilisent la plateforme Blablacar Daily** depuis janvier 2023 ; trajets de + de 5km effectués en Savoie
 - Dispositif depuis élargi à 4 nouveaux territoires en Savoie (Tarentaise, Maurienne, Arlysère et Avant-pays savoyard)

Covoiturage spontané

- Ligne quotidienne de covoiturage « **onCovoit'** » entre la gare de Pontcharra et le Parc d'activités du Héron à Valgelon-La Rochette. Il est acté de la prolonger dans le ValGelon.
- Deux lignes d'expérimentation de covoiturage spontané lancées sur le territoire de Grand Lac - arrêts de covoiturage équipés de bornes lumineuses :
 - Roosevelt – Lescheraines
 - Liberté – Le Revard

Autopartage

- Plusieurs dizaines de voitures en autopartage sur le réseau Citiz :
 - **Citiz bleu (en boucle)** : véhicules accessibles sur réservation : 35 voitures sur Grand Chambéry, 7 voitures sur Aix-les-Bains et 2 voitures sur Montmélián.
 - **Les Citiz rouge (en dépose libre)** : véhicules accessibles sans réservation, à récupérer et ramener dans le périmètre de dépose – disponible à Chambéry, Aix-les-Bains et Le Bourget-du-Lac.



Tracé de la ligne quotidienne de covoiturage « onCovoit' »



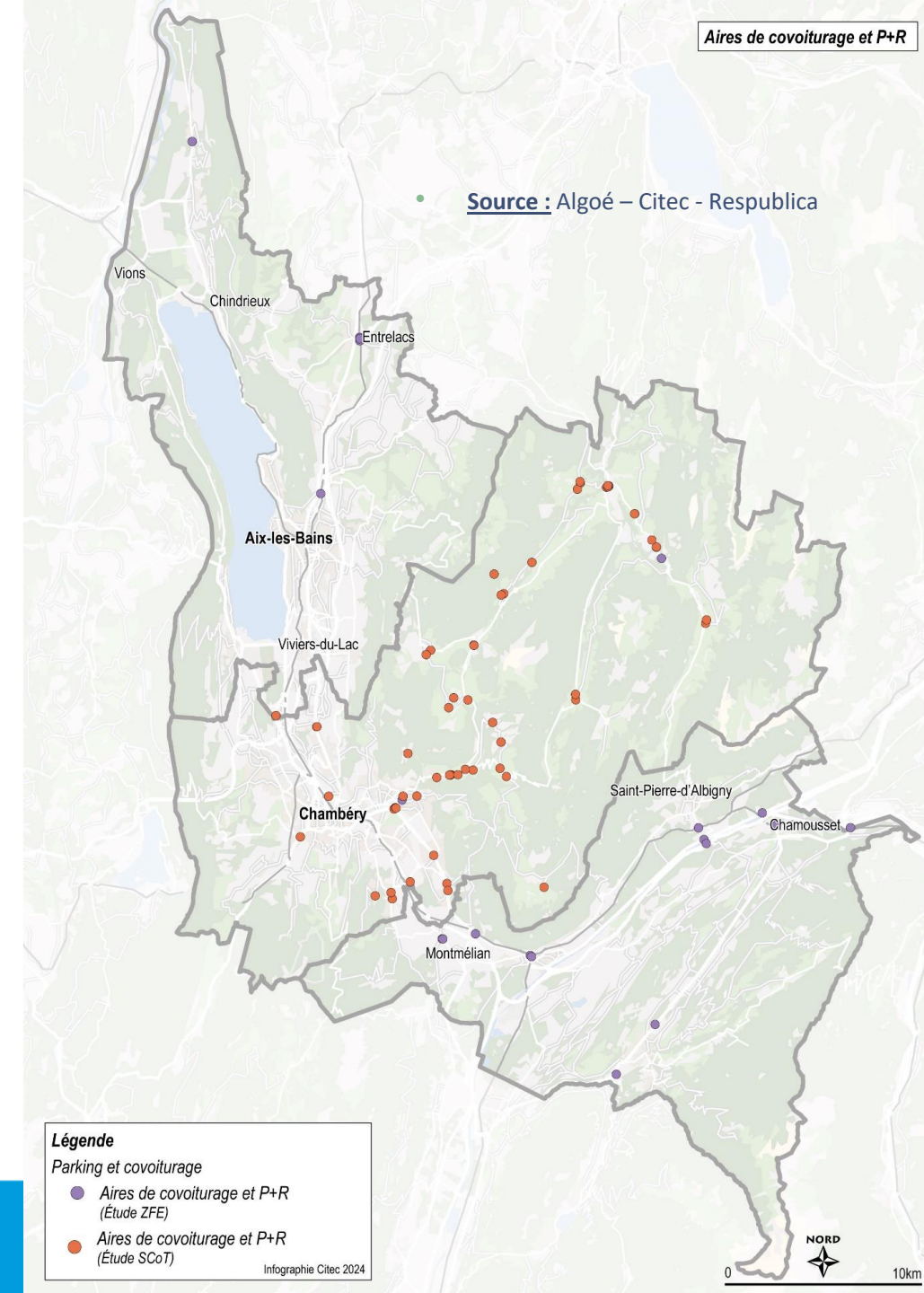
Lignes de covoiturage spontané sur le territoire de Grand Lac



— Parking relais et aires de covoiturage

L'offre existante et répertoriée fait état de près de :

- **450 places pour le covoiturage**, principalement identifiées sur Grand Chambéry et en particulier sur les axes interurbains de l'est chambérien, ce maillage vise à faciliter l'organisation du covoiturage en lien avec Chambéry et les principaux pôles d'activité de l'agglomération.
- Pour faciliter le covoiturage, le Département aménage ou contribue depuis plusieurs années à la réalisation d'aires de covoiturage. 12 aires de covoiturage d'intérêt départemental ont été créées en Savoie, sur les itinéraires les plus empruntés d'accès aux principales agglomérations.
- **350 places en Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)** : certains des espaces dédiés mutualisent les usages (PEM et covoiturage) et visent à offrir des solutions de stationnement en rabattement vers le réseau de transports collectifs (urbain et interurbain)



Accompagnement aux changements de comportement de mobilité

• Grand Chambéry

- Opérations de **sensibilisation** et d'éducation à la mobilité
 - Défi des écoliers
 - Challenge régional de la mobilité
 - Semaine de la mobilité
 - Défi « Sans ma voiture »
- Accompagnement des entreprises en matière de **plan de mobilité employeur (PDME)**
- Projets d'**éco-mobilité scolaire**
- **Mobi Job**, parcours d'accompagnement à la mobilité à destination des adultes confrontés à des difficultés pour se déplacer

• Grand Lac

- **Accompagnement des entreprises et des administrations** : Conseil ; Information et sensibilisation ; Animations ; Expérimentation ; Tarification préférentielle
- **Eco-mobilité scolaire** : Plans de mobilité scolaire, interventions pédagogiques, programme Savoir Rouler à Vélo et appui à la mise en place de pédibus et vélobus sur le territoire.



Cœur de Savoie

- Opérations de **sensibilisation** et d'éducation à la mobilité
 - Défi des écoliers
 - Challenge régional de la mobilité
 - Animations VAE dans les zones de loisirs ou événements du territoire
 - Interventions pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs
 - Animations pour encourager au covoiturage
 - **Actions d'accompagnement**
 - Accompagnement d'entreprises pour la réalisation de PDME
 - Ateliers Mobilité destinés aux habitants en situation de précarité

• Programme savoyard « Bouger sur Prescription »

- *CDOS – Comité départemental olympique et sportif de la Savoie, MRSS – Maison des réseaux de santé de Savoie, et Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.*

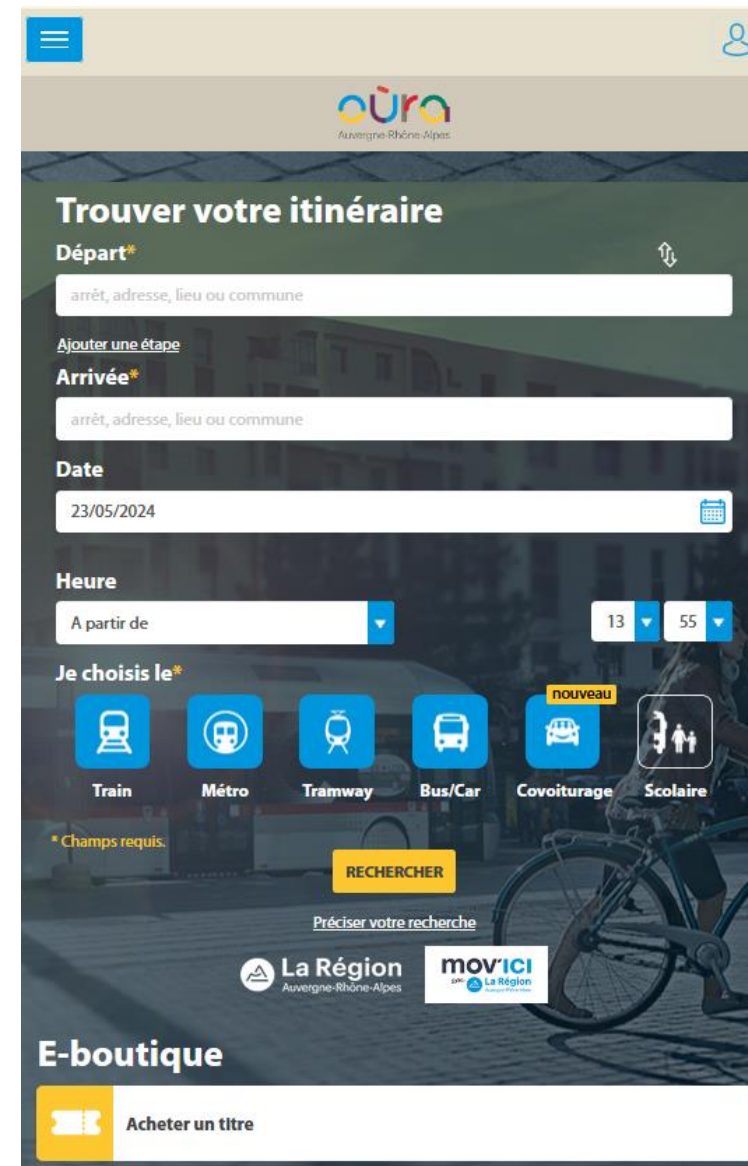
Un outil commun sur le grand territoire :
la SPL Agence Ecomobilité

SERVICES EXISTANTS



Le cadre de référence pour le développement des services à l'utilisateur

- ✓ des **supports** communs pour tous les titres de transport (carte, M-Ticket)
- ✓ un **référentiel** régional pour alimenter le calcul d'itinéraires
- ✓ un **site** internet doté d'une boutique en ligne et bientôt une **application MaaS** (*plateforme numérique de services mobilités*)
- ✓ une gouvernance Oura fédérant 38 AOM
- ✓ Des « briques » technologiques qui peuvent alimenter les outils des AOM



- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays
Savoyard**

Intentions communes

INTENTION COMMUNE DU PROJET DE SERM

La stratégie d'aménagement durable vise un développement pour un territoire :

- ▷ D'accueil, **structuré, fonctionnel et solidaire**
- ▷ **Respectueux** et mobilisateur de ses ressources dans une **logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu** aux populations
- ▷ **Intégré et connecté** au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin
- ▷ **Résilient** face aux défis climatiques et environnementaux

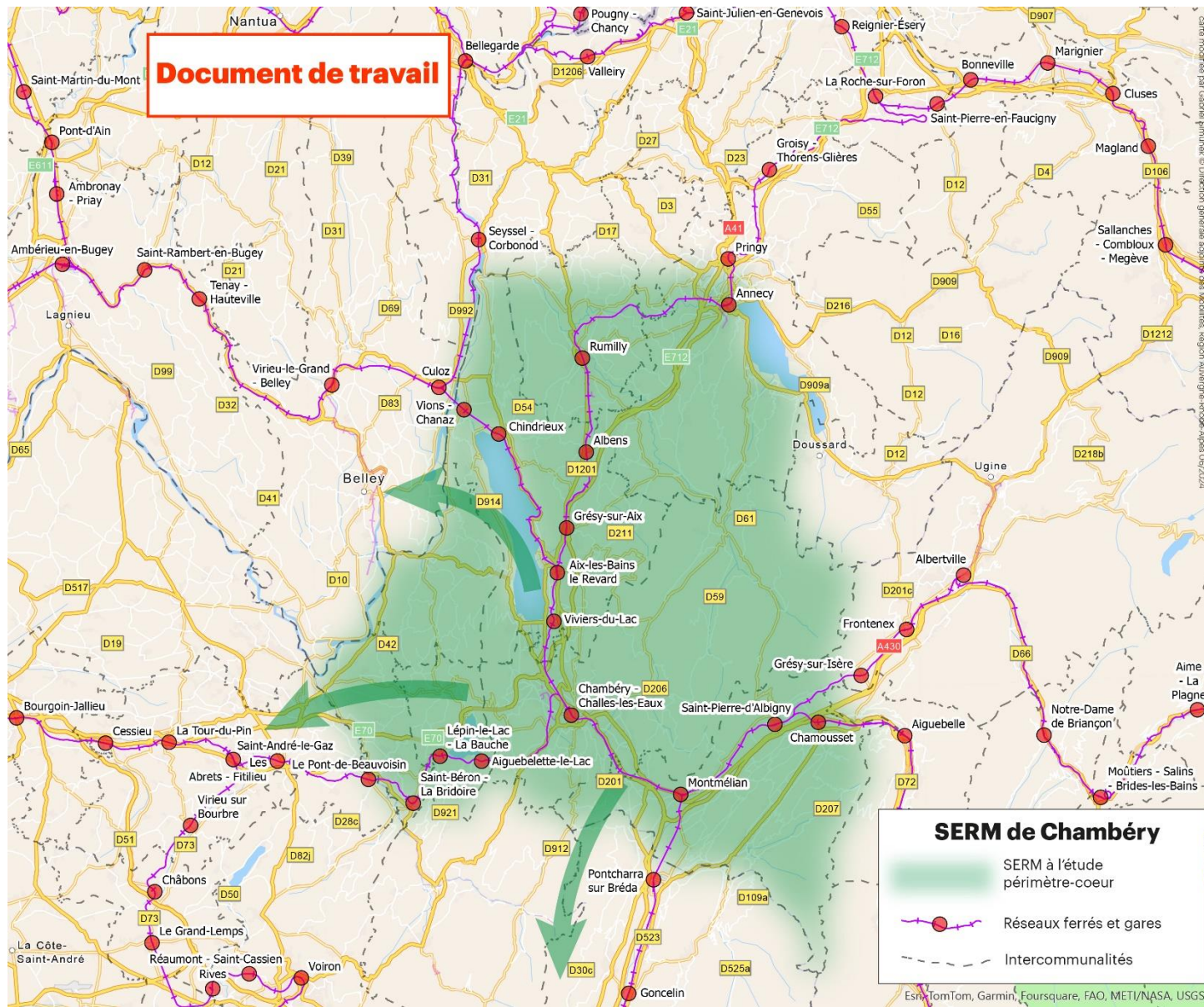
En conséquence, les objectifs du territoire consistent à **renforcer, structurer et hiérarchisée une offre de mobilité multimodale** au service des habitants et de l'attractivité du territoire :

- ▷ Répondre aux **besoins de déplacements quotidiens** des habitants des secteurs urbains, péri-urbains et ruraux du territoire Métropole Savoie
- ▷ Articuler l'ensemble de l'offre de mobilité autour d'une **structuration hiérarchisée des pôles multimodaux**
- ▷ Organiser le développement du territoire en lien avec une offre de mobilité multimodale
- ▷ Favoriser la transition énergétique et écologique du territoire
- ▷ Améliorer la qualité de l'air

- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Anancy et Avant-Pays
Savoyard**

Périmètre envisagé

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE ENVISAGÉ SOUMIS A DISCUSSION



- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays
Savoyard**

Ambitions

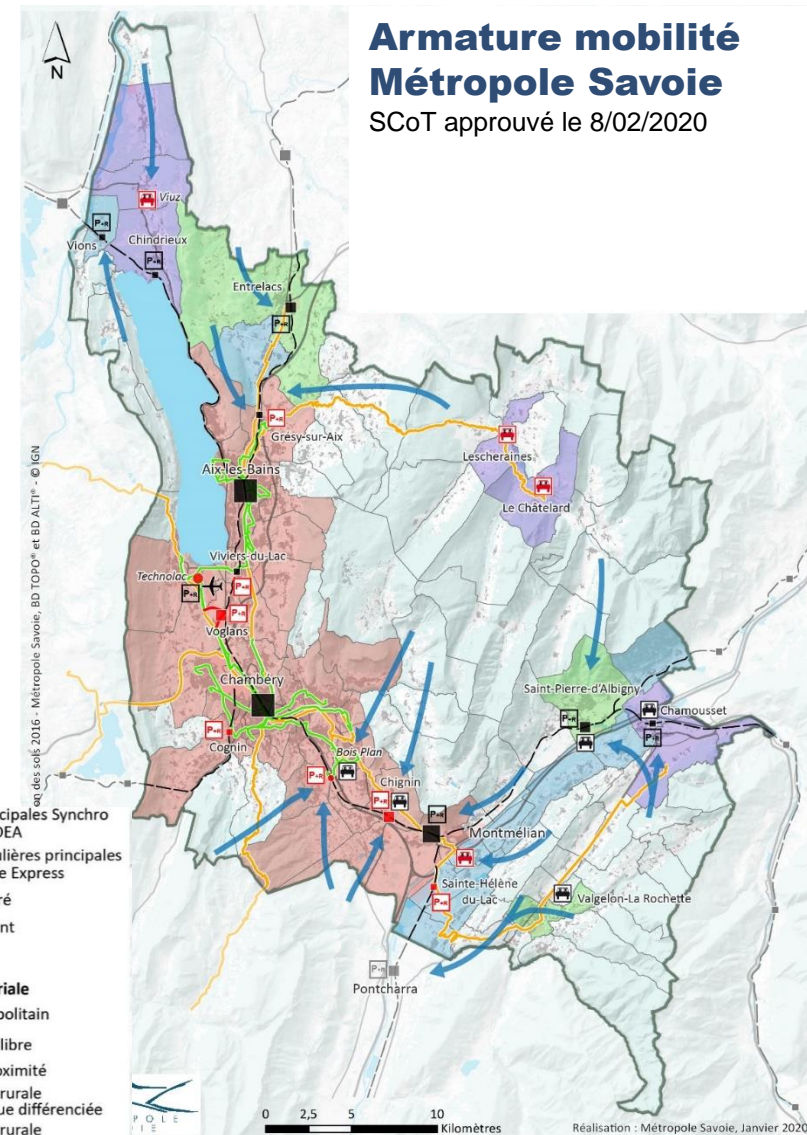
Dessertes et services

Services aux voyageurs

Armature de la mobilité adaptée au territoire local

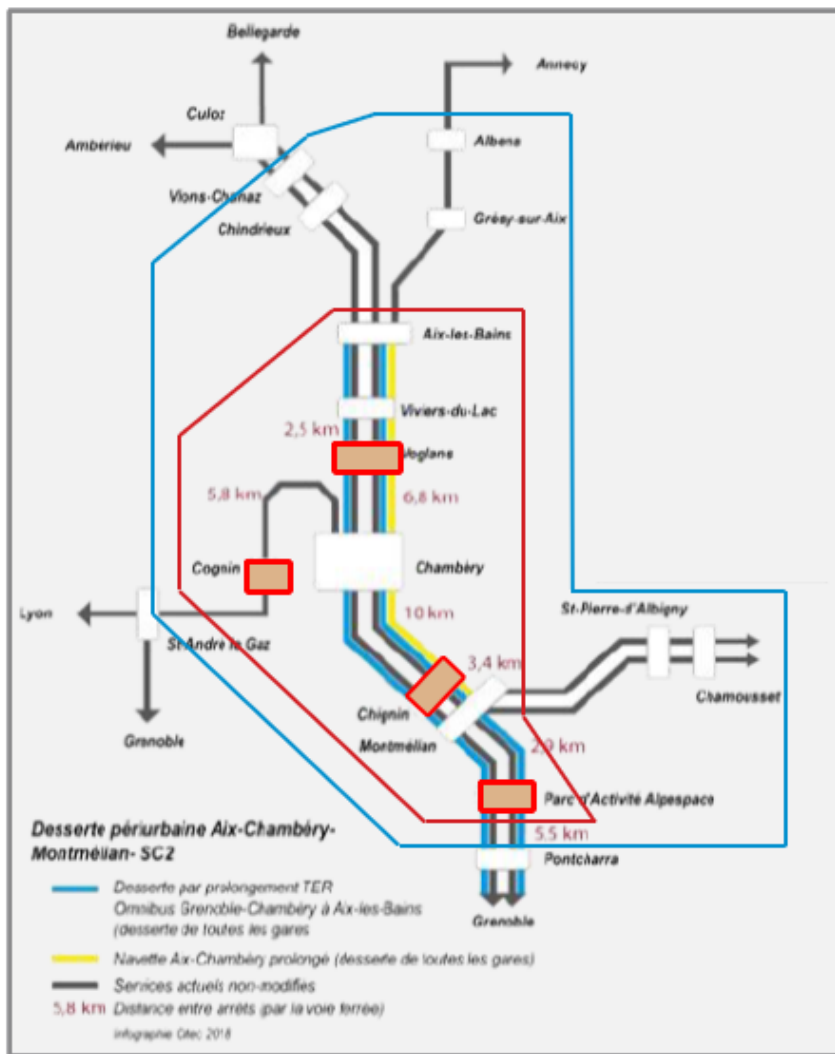
La vision globale d'aménagement du territoire amène à porter **un projet de mobilité déployé autour du principe de la multimodalité** afin d'apporter une réponse cohérente et adaptée aux spécificités du territoire Métropole Savoie et de ses contraintes. Ce projet est ainsi déployé autour des éléments suivants :

- ▶ Une **hiérarchisation des pôles d'inter-modalité existants et projetés**, comprenant une offre multimodale de deux types :
 - Une offre multimodale ancrée autour de l'épine dorsale ferroviaire avec le développement d'une offre cadencée en heure de pointe, la réouverture de 4 haltes ferroviaires, et complétée par l'offre de cars inter urbains, les réseaux de transports en commun urbains, les services modes actifs et de stationnement.
 - Une offre multimodale structurée autour des réseaux de transports en commun urbains, l'offre de cars inter urbains, les services modes actifs, de stationnement et de covoiturage.
- ▶ Un **rabattement organisé des territoires ruraux** vers les pôles multimodaux
- ▶ Une **offre d'écomobilité développée** en renforçant
 - Le maillage modes actifs
 - L'accessibilité tout mode des espaces économiques
 - Le réaménagement des sections routières au profit d'un meilleur partage des voies au profit des TC et modes actifs



Ambitions pour les dessertes périurbaines ferroviaires

- ▶ Développer un service cadencé au ¼ d'heure en visant à 4 trains / heure
- ▶ Créer 4 nouvelles haltes ferroviaires
 - Voglans
 - Chignin
 - Sainte-Hélène-du-Lac (Alpespace)
 - Cognin
- ▶ Maintenir la performance de l'offre TER régionale
- ▶ Améliorer la robustesse et la régularité
- ▶ Une démarche d'étude partenariale engagée depuis fin 2021 établie selon 3 horizons :
 - Court terme 2025-2030
 - Moyen terme, 2030-2035 (ouverture tunnel de base Lyon-Turin)
 - Long terme, au-delà de 2035 (ligne nouvelle accès alpins)



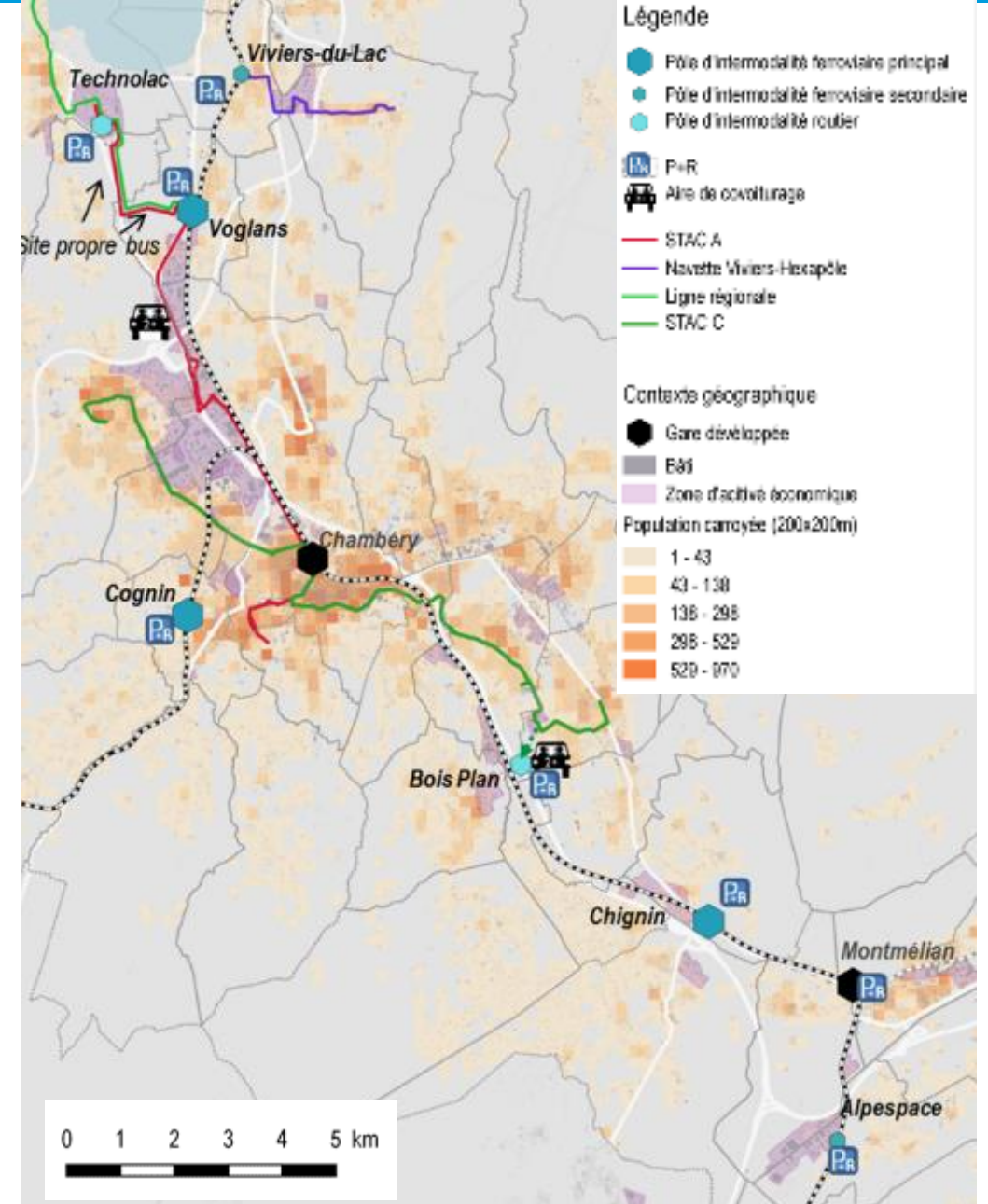
- Nouvelle halte
- Périmètre objectif 4 TER / h
- Périmètre Métropole Savoie connecté au RER

Ambitions pour les dessertes périurbaines ferroviaires

- Un **service de qualité** : ponctualité et emport adapté,
- Une **colonne vertébrale Aix – Chambéry – Montmélian** pour irriguer le territoire,
- De **nouvelles haltes** : Cognin, Chignin, Voglans, Alpespace,
- Une **amplitude de service étendue de 5h à 22h**,
- En heure de pointe : **une fréquence au quart d’heure ou à la demi-heure dans les deux sens** :
 - Aix – Chambéry - Montmélian : au quart d’heure
 - St André le Gaz – Chambéry : au quart d’heure
 - Chambéry – Vallée Alpines : à la demi-heure
- Une offre continue le reste de la journée avec une fréquence à la demi-heure,
- Des **services en correspondance avec l’offre régionale, nationale et internationale** (Paris / Italie / Lyon / Grenoble / Genève / Annecy / Valence).

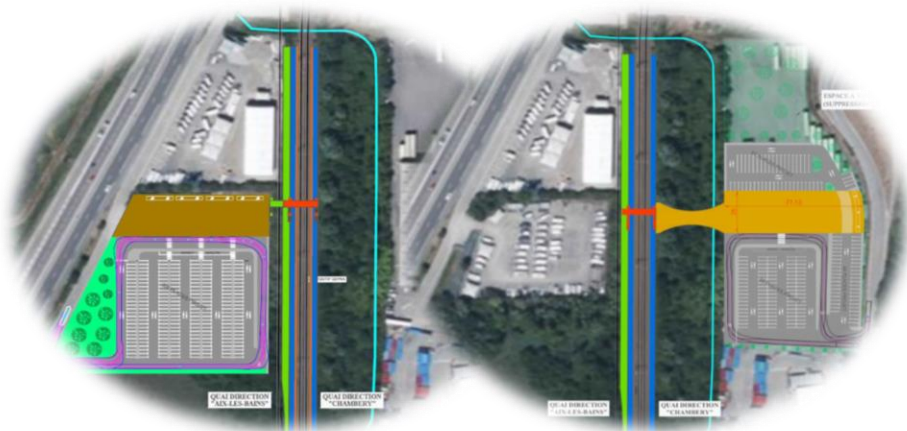
Ambitions PEM et services aux voyageurs

- ▷ 4 nouvelles gares périurbaines et une gare existante à développer
 - Création de pôles d'intermodalité (P+R, vélo, bus ...)
- ▷ 2 pôles d'échange routier
 - Technolac
 - Bois Plan
- ▷ Accès à Technolac amélioré
 - Site propre bus
 - Lignes en correspondances avec le train



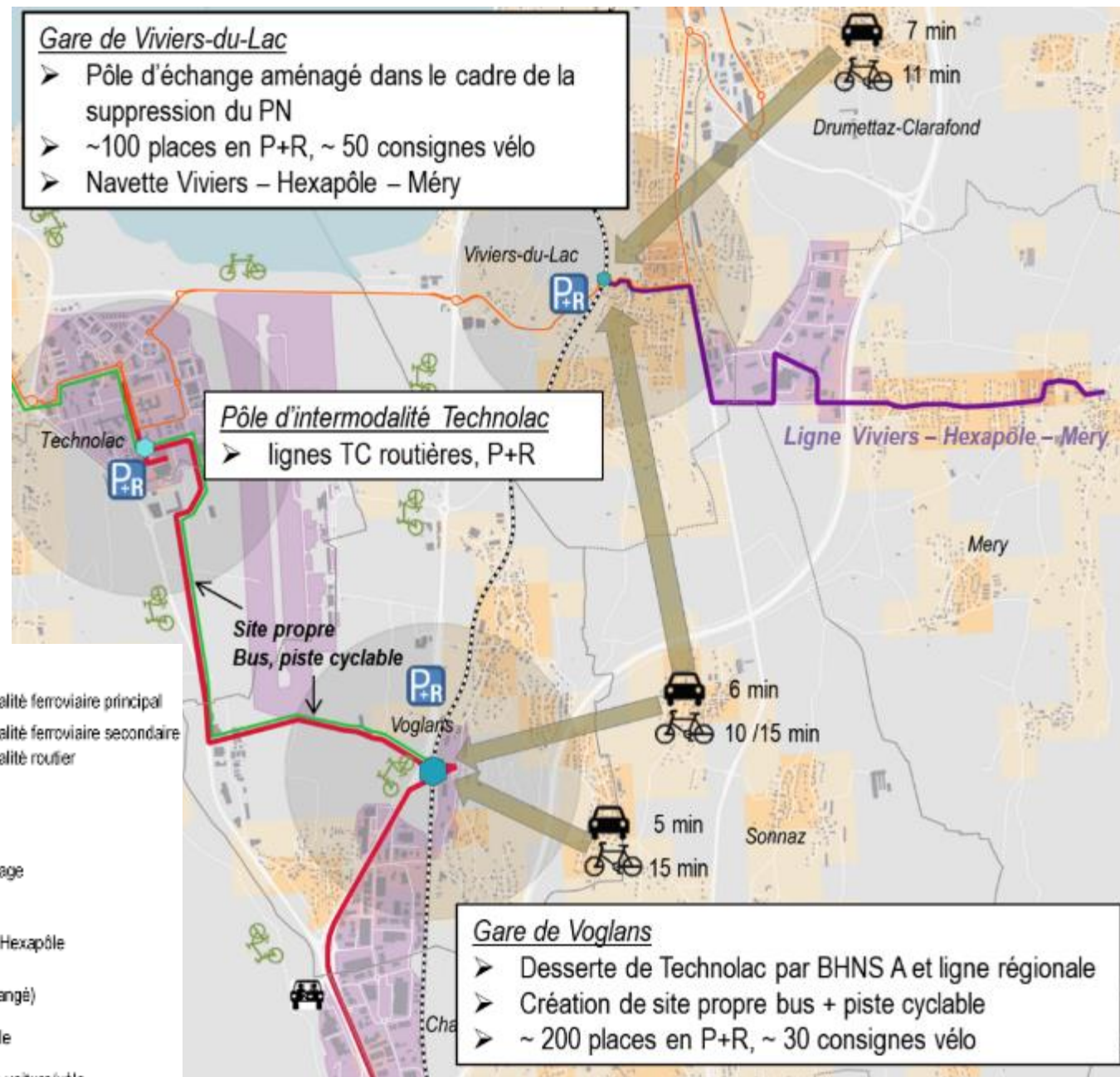
Ambitions PEM et services aux voyageurs

- **Viviers-du-Lac** : renforcement du **pôle d'intermodalité secondaire**
- **Technolac** : déploiement du **pôle d'intermodalité principal uniquement routier**
- **Voglans** : mise en place du **pôle d'intermodalité principal**, stratégique pour assurer une desserte du PAE Technolac



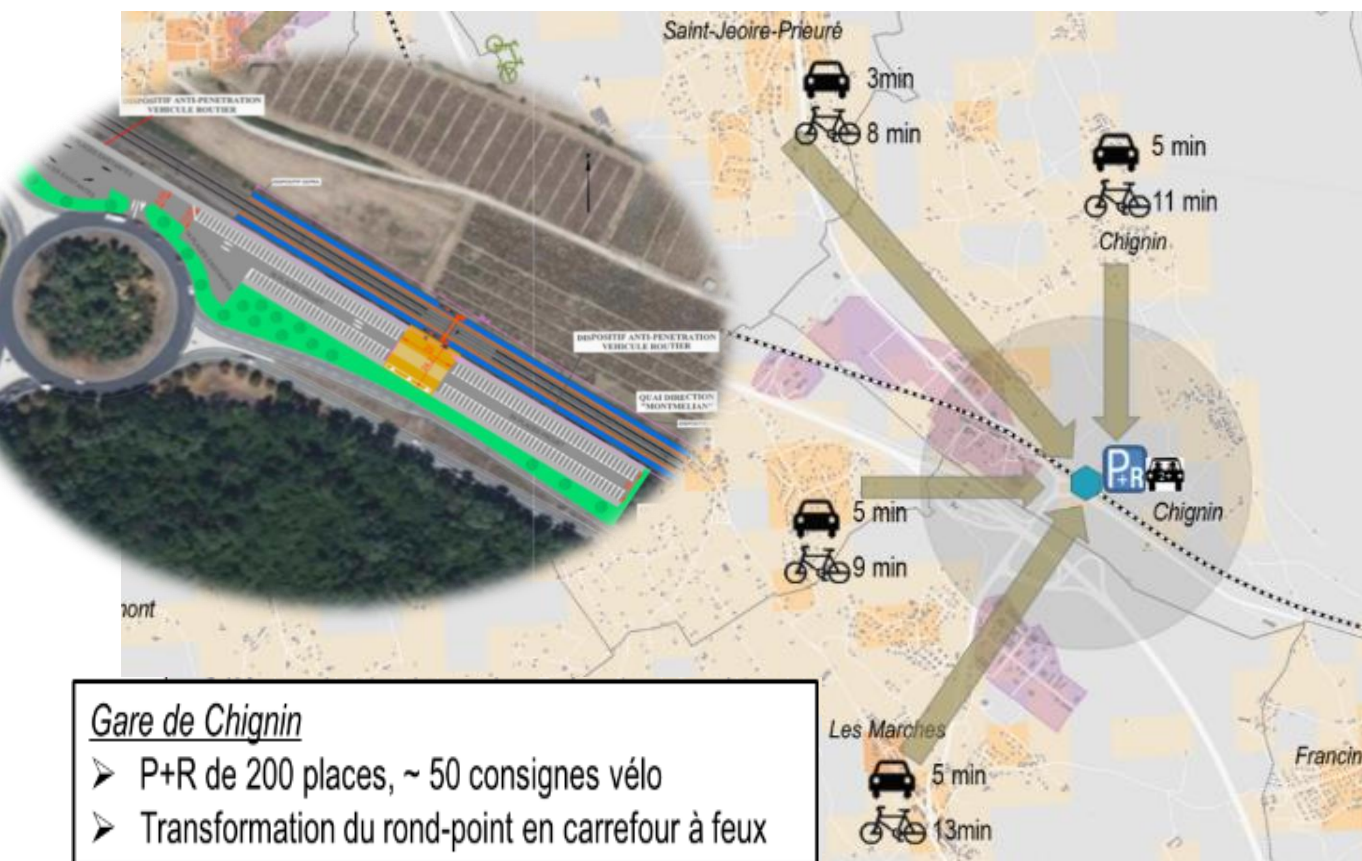
Concept

- Pôle d'intermodalité ferroviaire principal
- Pôle d'intermodalité ferroviaire secondaire
- Pôle d'intermodalité routier
- Aire de 800m
- P+R
- 🚗 Aire de covoiturage
- STAC A
- Navette Viviers-Hexapôle
- Ligne régionale
- Ondéa 01 (inchangé)
- 🚲 Itinéraire cyclable
- ➔ Rabattement en voiture/vélo

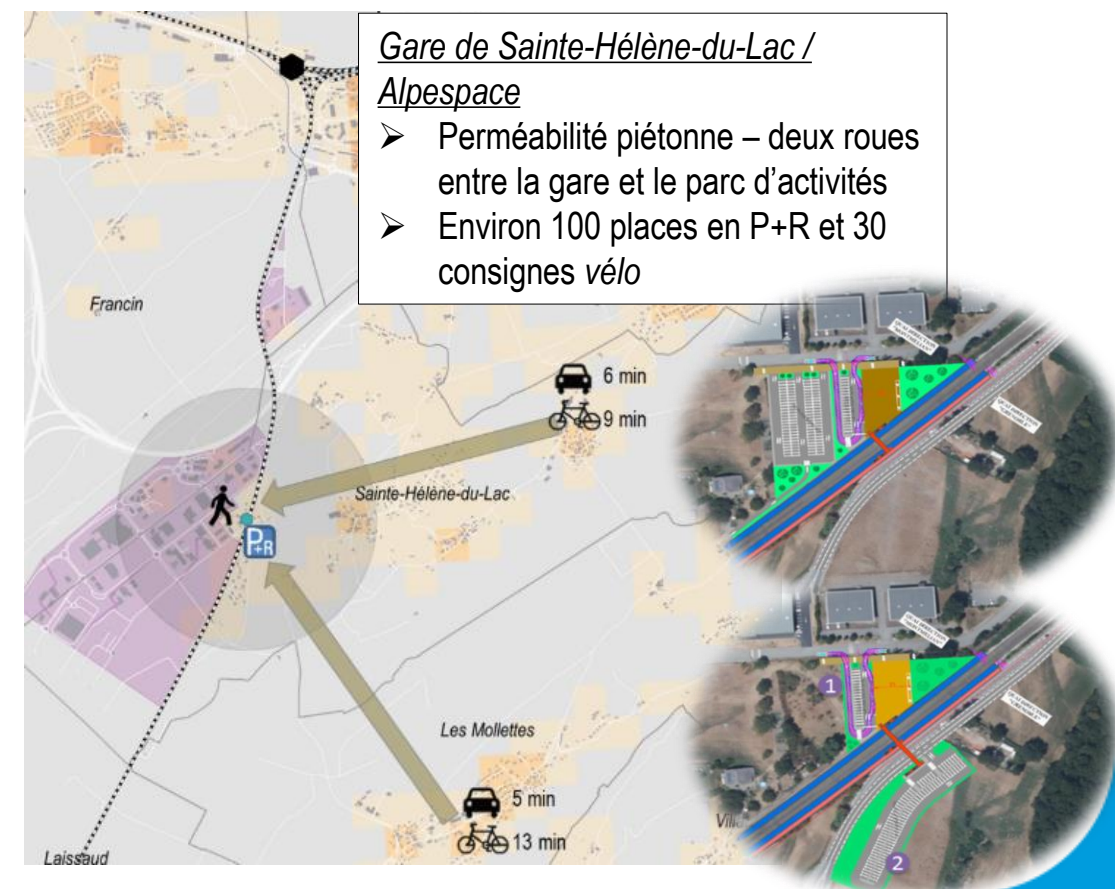


Ambitions PEM et services aux voyageurs

- **Chignin** : mise en place du **pôle d'intermodalité principal**, permettant de capter les usagers en provenance du sud du territoire et extra territoire



- **Ste-Hélène-du-Lac** : mise en place du **pôle d'intermodalité secondaire**, permettant une desserte du PAE Alpespace et assurant un complément pour le rabattement depuis le secteur sud



Ambitions PEM et services aux voyageurs

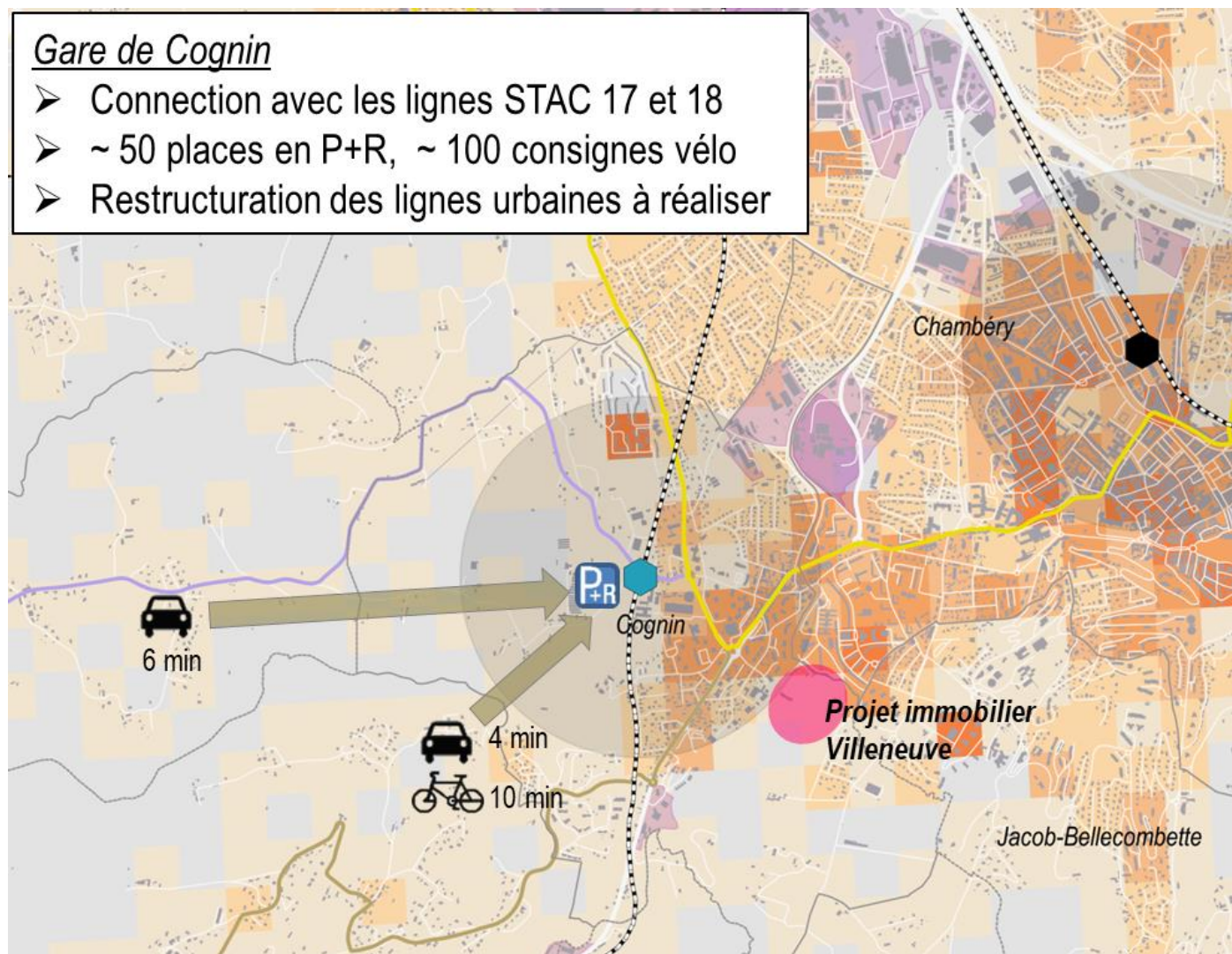
- **Cognin** : mise en place du pôle d'intermodalité secondaire



- Concept
- Pôle d'intermodalité ferroviaire principal
 - Pôle d'intermodalité ferroviaire secondaire
 - Pôle d'intermodalité routier
- Aire de 800m
- Desserte par ligne(s) urbaine(s) à définir
- P+R
 - Aire de covoiturage
 - Itinéraire cyclable
 - Rabattement en voiture/vélo
- Lignes STAC à proximité
- STAC D
 - STAC 17
 - STAC 18

Gare de Cognin

- Connection avec les lignes STAC 17 et 18
- ~ 50 places en P+R, ~ 100 consignes vélo
- Restructuration des lignes urbaines à réaliser



AMBITIONS POUR LES AUTRES RÉSEAUX STRUCTURANTS OU CONNECTÉS

▷ Amélioration du lien entre les réseaux urbains :

- Création de pôles d'intermodalité (P+R, vélo, bus ...)
- Optimisation des correspondances
- Renfort d'offre sur les secteurs à forte demande (Technolac, lignes Chronos ...)

▷ **Projet de site propre pour la desserte de Technolac** (étude lancée par le Département de la Savoie)

▷ **Construction d'un nouveau dépôt Synchro Bus sur le territoire de Grand Chambéry**

- Augmentation de la capacité de remise
- Accueil de différentes typologies de motorisation (diesel, bioGNV et certainement électrique à moyen terme)

▷ **Amélioration de la desserte du territoire des Bauges**, en lien avec les EPCI de Grand Lac, Grand Annecy, Cœur de Savoie et Arlysère et la Région

▷ **Poursuite de la réalisation des aménagements cyclables structurants « Pistes Bleues »**

- Liaisons entre les territoires des EPCI
- Lien avec les voies cyclables départementales (V63 notamment)

Ambitions pour les services aux usagers

Une étape supplémentaire pour la simplification du parcours

Nouveaux services Oûra sur smartphone en complément des outils actuels

Information temps réel transports en commun et autres services de mobilité

Achat de titres de transport dématérialisés avec le M-ticket Oûra intéropérable ciblant en priorité les voyageurs occasionnels

Un compte unique « usager » Oûra

Intégration des services tels autopartage, vélos en libre service aux transports en commun

Sélection des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite

A terme, compte mobilité transport à l'échelle régionale, avec post-paiement.



- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Anancy et Avant-Pays
Savoyard**

Gouvernance

Actuelle

De la phase de préfiguration

Enjeux pour la gouvernance

Les instances de gouvernances existantes

- ❖ COPIL études renfort offre TER de « type RER »
- ❖ **En cours sur le territoire** : animation territoriale par Métropole Savoie en collaboration avec les 3 EPCI
 - Conférence des présidents & VP mobilité Métropole Savoie /Grand Chambéry/ Grand Lac/ Cœur de Savoie
- ❖ **À venir sur le territoire** : portage par la gouvernance du syndicat mixte des mobilités

> **Enjeu** : bien articuler les maitrises d'ouvrage, garantir les interfaces

Concertation des usagers, des acteurs économiques dans les instances prévues par la LOM

GOVERNANCE POUR LA PHASE DE PRÉFIGURATION

Comité « stratégique » réunissant les financeurs de la convention de préfiguration

Comité de pilotage élargi pour concertation avec l'ensemble des parties concerné du périmètre (AOM, Départements, autres gestionnaires d'infrastructures)

En bonne articulation avec les instances existantes (page précédente)

En concertation, conformément aux dispositions de la Loi SERM, avec les usagers et acteurs économiques dans le cadre des comités des partenaires régionaux et locaux,

En informant, avant la mise en œuvre du SERM, l'ensemble des communes concernées par son périmètre

En assurant la coordination nécessaire dans les contrats opérationnels de mobilité, à l'échelle des bassins concernés

PRÉPARATION DE LA PHASE DE PRÉFIGURATION

Les partenaires confirment les attentes suivantes :

- Stabilisation du périmètre
- Identification des missions à mener en complément des démarches actuelles
- Consolidation du schéma d'offre et de services multimodaux
- Définition du plan de financement (investissement et exploitation) et des nouvelles ressources mobilisables
- Gouvernance et structure locale de coordination du SERM en articulation avec les gouvernances existantes

- **SERM de la grande aire urbaine de Chambéry
Métropole Savoie, Grand Annecy et Avant-Pays
Savoyard**

ANNEXE

BASSINS DE MOBILITE

